

# Le plus ancien document vaudois

Au cœur de ces temples de la chose écrite, les pépites abondent. Il nous faudrait encore bien des pages pour rendre compte de toutes les merveilles qui se cachent dans les caves hygrométrées des Archives cantonales, des Archives de Lausanne ou d'autres cités vaudoises de moindre grandeur.

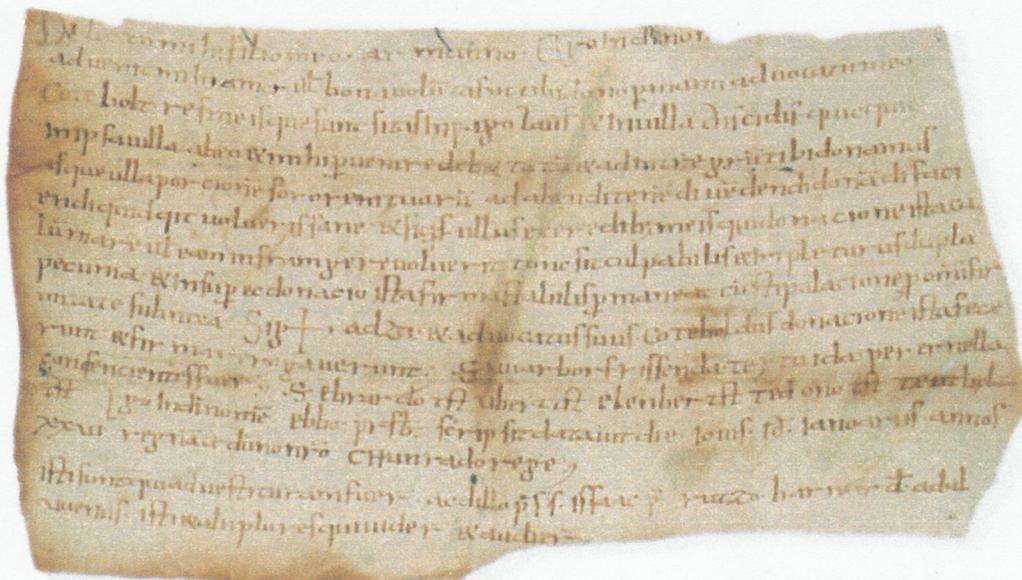
Cette merveille-ci, que l'archiviste cantonal Gilbert Coutaz dépose devant nous, semble des plus modestes. Un morceau de parchemin, couvert d'un texte latin à l'écriture sépia. Emotion, pourtant. « **C'est notre original le plus ancien**, il est du 13 janvier 964. »

Quel abîme du temps entrouvre ce document. « C'est un père, un certain Adzo qui donne ses biens à son fils Arman, à Dizy, à l'époque du roi Conrad le Pacifique. Ce parchemin qui a traversé dix siècles m'interpelle. On n'a jamais produit autant de choses, et on n'a jamais été autant menacé dans le patrimoine que l'on est en train d'élaborer. Ici j'ai le contact avec un original qui porte le numéro un ! Quand on l'a fait, en 964, c'était pour manifester un acte solennel, une attribution de terre, et le notaire l'a rédigé sur un support qui était là pour enregistrer cet acte mais surtout pour durer. Actuellement, avec les nouvelles technologies, on ne saura plus ce qu'est un original, on ne saura plus garantir la pérennité d'un support. »

A la veille de l'an mille, le pays de Vaud était dans le royaume de Bourgogne tout comme Lyon et les deux tiers de l'Espagne vivaient au rythme des muezzins de l'islam...

« Pour moi, ce document est une valeur sûre, permanente. Les moines du couvent de Romainmôtier ont su le garder parce que ça touchait leurs terres. Lors de la conquête, le Bernois ne l'ont pas détruit, ils l'ont transmis, en se faisant tirer l'oreille, à la République lémanique puis au canton de Vaud. Regardez le nombre d'inscription, de timbres qu'il porte. Est-ce que j'assurerai, est-ce que mes successeurs assureront dix siècles ? Ça nous donne un certain vertige...

R.N.



2014...1050 ans de Dizy ! Allons-y...